

Bonjour,

Une coquille c'est glissée dans le mail d'hier, il s'agissait du 28 janvier pour la date de début du dragage et non du 28 février.

Le temps des travaux, la sortie du port pour la zone plaisance se fera en empruntant le sas situé au niveau de l'élévateur à bateaux en semaine. Le week end, la conduite sera débranchée de la drague. La sortie pourra donc se faire d'un côté ou de l'autre. Nous allons démonter le catway du ponton K qui gêne le passage mais malgré tout en fonction des vents, vous pourrez être amené à écarter un peu le tuyau pour passer. Le dragage commençant par l'entrée du port, la conduite sera démontée au fur et à mesure de l'avancement des travaux afin de gêner le moins possible la circulation dans le port.

Vous trouverez en pièce jointe un plan simulant la conduite avec la drague entre les pontons et la position du SAS. Quand la drague se trouvera entre deux pontons, la circulation dans cette zone sera difficile voire impossible du fait de la présence de la drague et de la canalisation entre les deux pontons.

Comptant sur votre compréhension le temps des travaux et restant à votre disposition.

Cordialement

Florent DULOIR

 **Florent DULOIR**  
Maître de port  
Bureau du port  
Place Auguste Contamine  
50550 Saint-Vaast-la-Hougue  
> 02 33 23 61 00

SAINT-VAAST  
LA-HOUGUE  
BARFLEUR

[www.ports-manche.fr](http://www.ports-manche.fr)